

---

**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

## **Des pêcheurs en herbe à l'action !**

**Le Comité Loisirs et Culture de la Ville de Macamic et la Fondation de la faune du Québec initient des jeunes à la pêche sportive**

À Macamic, le Comité Loisirs et Culture accueillera le samedi 9 juin de 13 heures à 16 heures à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic, 75 jeunes filles et garçons pour une journée d'initiation à la pêche dans le cadre d'activités du programme *Pêche en herbe*. Initié par la Fondation de la faune du Québec pour favoriser la relève à la pêche, ce programme reçoit la collaboration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), et le soutien financier de son principal partenaire, Canadian Tire.

Soulignons que l'activité offerte par la Ville de Macamic a été sélectionnée parmi les projets offrant le meilleur encadrement et les meilleures activités de formation auprès des jeunes adeptes de la pêche. Avec l'autorisation du MFFP, chaque jeune recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à ce qu'il atteigne 18 ans. La Fondation de la faune remet également à chaque jeune une brochure éducative « Moi je pêche avec ... Guliver ! » et un ensemble de pêche pour débutant.

C'est ainsi que la Fondation compte rejoindre cette année plus de 17 500 nouveaux adeptes, notamment par l'entremise des organismes locaux qui prennent en charge la journée de *Pêche en herbe*, qui inclut une formation sur la pêche, la sécurité, la réglementation ainsi que sur l'habitat et la biologie du poisson, suivie d'une activité de pêche supervisée. Depuis sa création en 1997, le programme *Pêche en herbe* a permis d'initier plus de 280 000 jeunes.

« C'est grâce à la qualité des activités présentées aux jeunes et à l'engagement d'organismes comme la Ville de Macamic que nous pouvons chaque année atteindre nos objectifs de recrutement de nouveaux adeptes de la pêche. Dans la même lignée, j'en profite pour convier les gens de la région à participer à la *Fête de la pêche* les 8, 9 et 10 juin. En effet, encore cette année, la réglementation de pêche en vigueur demeure modifiée pour permettre à tous et à toutes de **pêcher sans permis** lors de ces trois jours de festivités tenues aux quatre coins du Québec », conclut M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

***Pêche en herbe*, une présentation de la Fondation de la faune du Québec, avec le soutien de son principal partenaire, CANADIAN TIRE.**

**À propos**

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

**Source :**

Linda Morin, agente culturelle

Ville de Macamic

819 782-4604, poste 275

[lmorin.macamic@mrcao.qc.ca](mailto:lmorin.macamic@mrcao.qc.ca)

**Renseignements :**

M<sup>me</sup> Geneviève Lacroix

Coordonnatrice de projets et responsable du programme *Pêche en herbe*

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 139

[genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca)